

Les étrangers dans le football européen

En 2006, un observatoire des footballeurs professionnels des clubs des cinq principales ligues européennes de football professionnel a été créé par le CIES (Centre international d'étude du sport) de Neuchâtel (Suisse) et le CERSOT (Centre d'étude et de recherche sur le sport et l'observation des territoires) de l'université de Franche-Comté. Les outils mis en place dans le cadre de cet observatoire (base de données et indicateurs) permettent de conduire un certain nombre d'analyses spatiales et temporelles sur le marché des footballeurs en Europe ainsi que de mieux appréhender les stratégies d'emplois des clubs (www.eurofootplayers.org).

Depuis l'arrêt *Bosman* et la suppression des quotas de nationalités, le nombre de footballeurs étrangers dans les championnats nationaux n'a cessé d'augmenter. Qu'entend-t-on aujourd'hui sous la notion de « joueur étranger » ? et existe-t-il des spécificités dans les grands championnats nationaux en matière de recrutement de footballeurs étrangers ?

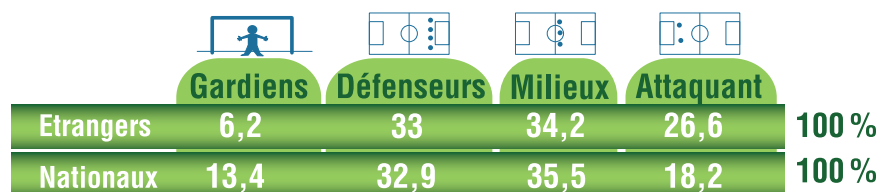
■ Le joueur « étranger » ?

Définir aujourd'hui un étranger dans le football est particulièrement délicat. Une première définition renvoie au critère de la nationalité sportive, c'est-à-dire au pays que le sportif représente lors des compétitions internationales. Ainsi, un professionnel de football évoluant dans un club français mais jouant pour l'équipe nationale d'un autre pays sera considéré comme « étranger ». L'autre définition repose sur la stricte nationalité inscrite sur le passeport de l'individu mais pose alors la question des doubles nationalités et des liens politiques entre les Etats. Toutefois, ces deux définitions décrivent mal la nouvelle mondialisation sportive qui a multiplié les migrations de travail et, d'une manière générale, celle des populations inscrites au sein de flux dissymétriques entre le Nord et le Sud. Les populations bougent, les sentiments transnationaux s'amplifient, et le choix d'une équipe nationale peut relever de stratégies sportives.

Le concept de migrants « avec la balle » et « sans la balle » est plus à même de saisir cette nouvelle réalité car il implique de distinguer l'objectif de la migration d'un sportif : elle est « sans la balle » pour les joueurs, ou futurs joueurs, migrant dans un cadre non sportif, familial par exemple ; elle est « avec la balle » pour les sportifs dont la trajectoire est inscrite dans une migra-

GRAPHIQUE 2 :

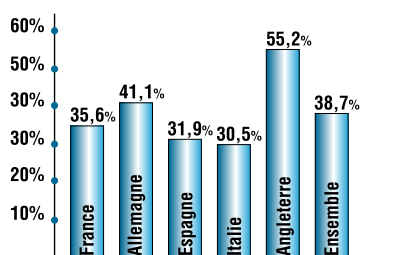
La répartition des postes entre étrangers et nationaux



tion de travail. Avec cette définition, l'étranger est un joueur qui évolue dans un pays où il s'est rendu pour des raisons professionnelles. A titre d'exemple, le joueur sénégalais Ibrahima Faye (ESC Troyes) est étranger dans le championnat de France car il a quitté le Sénégal à 18 ans pour rejoindre l'Europe et monnayer ses talents sportifs. En revanche, son compatriote des Lions de la Teranga, Mamadou Niang, est arrivé en France à l'âge d'un an au Havre avec sa famille et sera donc considéré, en France, comme un joueur « national ». Cette définition a servi de base à cette étude sur le marché des footballeurs professionnels en Europe et permet une comparaison cohérente des marchés nationaux et de leurs spécificités.

GRAPHIQUE 1 :

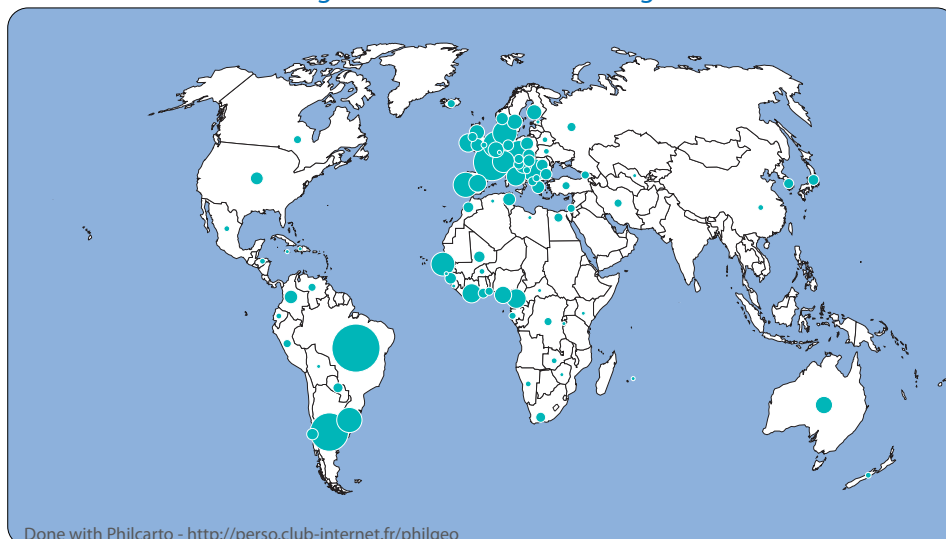
Part des joueurs étrangers dans les championnats



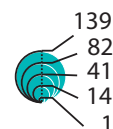
■ La spécificité des joueurs étrangers

Lors de la saison 2005-2006, 38,7 % des joueurs évoluant dans les clubs de première division des cinq principaux championnats européens (Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie) étaient étrangers. Comme le montre le graphique 1, ces quantités varient fortement suivant les pays avec une très forte ouverture des clubs anglais, il est vrai renforcée par le statut particulier des quatre fédérations britanniques. A l'inverse, l'Espagne et l'Italie emploient le plus de joueurs nationaux. Les étrangers sont, en moyenne, un peu plus âgés que les nationaux (26,1 contre 25,2 ans), sont fortement sur-représentés dans les équipes engagées en *Champions League* (52 % d'étrangers contre 35,9 % pour les autres) et jouent prioritairement aux postes d'attaquants mais ne gardent pas les buts (graphique 2). Ces joueurs sont aussi globalement plus mobiles : un footballeur étranger reste, en moyenne, 2,2 saisons dans un club (contre 2,84 pour les nationaux).

Carte 1: fédération d'origine des footballeurs étrangers 2005/2006



Nombre de joueurs



Mais, au-delà de ces considérations générales, un examen de leur origine géographique indique l'existence de trois grands foyers.

Le plus grand nombre de joueurs étrangers vient du continent européen avec dans l'ordre : les Français (82 joueurs), les Néerlandais (41), les Portugais (38) et les Danois (34). La proximité spatiale et culturelle, la relative faiblesse économique de leurs championnats et leur libre circulation au sein de l'Union européenne expliquent leur présence. L'Amérique du Sud constitue la seconde zone d'origine avec la présence massive de joueurs brésiliens qui, avec 139 représentants, constituent la première communauté étrangère en Europe. Ils sont suivis des Argentins (88) et, plus loin, des Uruguayens (36). Le continent africain constitue la troisième zone où se distinguent les pays du golfe de Guinée comme le Sénégal (33 joueurs), le Cameroun (22), la Côte d'Ivoire (21) et le Nigéria (17). A l'exception de l'Australie, les autres pays ne participent guère au marché global qui reste réservé aux grandes zones d'implantation de la pratique du football dans le monde.

■ Une géographie du recrutement diversifiée

Cette géographie du recrutement varie considérablement suivant les championnats qui gardent des liens préférentiels avec certaines régions du monde (graphique 3).

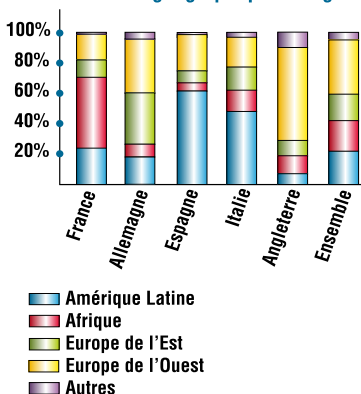
Les clubs français sont focalisés sur l'Afrique : en Ligue 1, 48,7 % des étrangers sont originaires de ce continent alors que le recrutement intra-

européen est inférieur à la moyenne (26,8 %). Si les liens historiques et culturels expliquent en grande partie cette situation, la relative faiblesse financière des clubs français les encouragent vers une main d'œuvre africaine, globalement moins chère. Les clubs allemands se distinguent par un recrutement international de proximité qui profite aux pays voisins comme le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et aux anciens pays de l'Est. Les joueurs européens constituent ici 68 % des ressortissants étrangers. En Italie et en Espagne, une forte prédilection est affichée pour les Latino-Américains : ils représentent plus de 62 % des étrangers en Espagne et 51 % en Italie. Outre une proximité culturelle liée à la langue, l'histoire migratoire et sportive, ces joueurs sud-américains ont souvent l'opportunité d'un passeport communautaire obtenu par ces deux pays. Enfin, la *Premier League* anglaise est la plus internationale avec une soixantaine de nationalités différentes représentées. Cette grande diversité, qui s'ajoute au plus fort taux d'étrangers en Europe,

résulte de son pouvoir d'attraction financier mais aussi des restes d'une domination britannique du monde comme en témoignent les joueurs issus des nations du *Commonwealth* (Australie, Antilles, Afrique australe, ...). Néanmoins, en terme quantitatif, les clubs anglais attirent préférentiellement les joueurs d'Europe occidentale et du nord.

Le recrutement de joueurs à l'étranger, loin d'être géographiquement aléatoire, continue à suivre des logiques dans lesquelles la continuité culturelle est toujours prégnante. A une échelle intercontinentale, ces logiques exercent leur impact à travers la constitution de réseaux de recrutement qui relient les espaces de manière différentielle. Ces réseaux contribuent également à leur reproduction, en perpétuant des logiques spatiales que le nouveau cadre juridique en matière de libre circulation était censé effacer. Souvent abordé en tant qu'exemple d'une mondialisation réussie, sous l'angle de l'étude des flux de joueurs, le football illustre aussi la lenteur des évolutions en direction de l'effacement géographique et sociologique des frontières. Si une tendance à la délocalisation de la formation de joueurs dans les pays du « Sud » et à une augmentation du recrutement international ont été constatées, les réseaux de transfert restent fortement redevables de proximités géo-culturelles que ni la décolonisation, ni l'intégration économique mondiale, ni l'unification européenne n'ont encore réussi à redessiner.

GRAPHIQUE 3 : Répartition des joueurs étrangers par championnat selon leur zone géographique d'origine



Loïc RAVENEL
Raffaele POLI